



ASSOCIATION FRANCE FORÊTS

Paris, le 31 juillet 2014

Communiqué de presse

Transformer en France le bois français : un enjeu de filière !

Le 23 juillet, Stéphane LE FOLL, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt a reçu la Fédération nationale du bois (FNB) et France Forêts* pour examiner les difficultés d'approvisionnement de l'industrie du sciage en France.

A la suite de cette réunion, la FNB a diffusé un communiqué de presse indiquant que la pénurie actuelle de bois était « *le fait d'une défaillance de l'amont forestier à mobiliser le bois dont a besoin l'industrie et à tenir des engagements, alors que la France dispose de la quatrième forêt européenne* ».

L'association France Forêts s'étonne de ces propos réducteurs qui stigmatisent les forestiers français, alors que les enjeux concernent l'ensemble des acteurs de la filière forêt-bois française.

France Forêts rappelle que les propriétaires et gestionnaires de forêts :

- sont soumis aux mêmes règles de marché qui s'appliquent à tous. Ils constatent que le marché du bois, qui subit de nombreuses tensions, manque de visibilité. Ils soulignent que, même avec les hausses actuelles, le prix du bois n'a pas augmenté au cours des 20 dernières années, pénalisant la gestion des forêts.
- ne peuvent agir sur le devenir des produits qui ont été acquis par les entreprises de la filière, et notamment sur leur exportation hors d'Europe. Ils en appellent donc à la responsabilité de tous les acheteurs, dont certains sont membres de la FNB ;
- mettent les bois sur le marché sur la base d'une programmation fixée par des documents de gestion durable approuvés par l'administration, tout en respectant la réglementation européenne ;
- ont accepté en 2012, alors que les prix étaient bas, de commercialiser des bois pour assurer l'approvisionnement régulier des scieries. Cette démarche n'a fait alors l'objet d'aucun communiqué de presse de la FNB ;
- se sont mobilisés pour permettre l'exploitation forestière lors des hivers 2012 et 2013, alors que les conditions climatiques étaient très défavorables et les risques de dégâts en forêt importants ;
- ont massivement déstocké en forêt publique en 2013 les invendus des années précédentes (+ 800 000 m³), venant ainsi compléter les mises en marché annuelles habituelles.
- ont renforcé la place des contrats afin de sécuriser l'approvisionnement des transformateurs nationaux. Ainsi, pour la forêt publique, le volume vendu lors du 1^{er} semestre 2014 dans le cadre de contrats d'approvisionnement a progressé de 25 % par rapport au 1^{er} semestre 2013.

***France Forêts**

Une association regroupant l'ensemble des acteurs de l'amont forestier public et privé pour parler au nom de la forêt Française.

France Forêts s'exprime au nom : des Forestiers Privés de France, de l'Union de la Coopération forestière française, du Centre National de la Propriété Forestière, de la Fédération Nationale des communes Forestières et de l'Office National des Forêts.

Dans ce contexte, France Forêts demande que la filière se recentre sur les véritables enjeux que sont :

- la nécessité de disposer dès la rentrée, d'un observatoire économique permettant de connaître les volumes vendus ou importés et les prix pratiqués en France, ainsi que les pays vers lesquels les bois sont exportés.
- la nécessité d'établir une concertation directe entre producteurs et scieurs afin de connaître, d'une part, les besoins des scieurs liés à leur marché et, d'autre part, la possibilité de la forêt française d'y répondre.
- l'importance d'abonder dès 2015 le Fonds stratégique de la forêt et du bois qui sera créé par la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt et destiné à soutenir les investissements en forêt.
- la nécessité de mettre en œuvre le contrat de filière, préparé par le Comité stratégique de la filière bois, et qui sera présenté début septembre au Conseil supérieur de la forêt et du bois.

France Forêts renouvelle donc l'invitation qu'elle a formulée le 23 juillet dernier à la Fédération nationale du bois, afin d'examiner, dès septembre prochain, la situation des scieries pour la saison prochaine, en mettant en œuvre toute la transparence nécessaire sur la qualité et les volumes utilisés par l'industrie du sciage.

France Forêts confirme la volonté des forestiers d'être des partenaires actifs et responsables du développement de la filière forêt-bois. Seule une rémunération du bois et des grumes à leur juste valeur permettra de dynamiser la sylviculture et les volumes de bois mis sur le marché pour renouveler la forêt française dans le cadre d'une gestion durable et multifonctionnelle.

Contacts presse :

Forestiers privés de France : Luc Bouvarel : 01 47 20 36 32

Office national des forêts : Béatrice Gaffory : 01 40 19 58 60 – 06 33 52 05 02

***France Forêts**

Une association regroupant l'ensemble des acteurs de l'amont forestier public et privé pour parler au nom de la forêt Française.

France Forêts s'exprime au nom : des Forestiers Privés de France, de l'Union de la Coopération forestière française, du Centre National de la Propriété Forestière, de la Fédération Nationale des communes Forestières et de l'Office National des Forêts.